RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

Arrêté

Portant nomination au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire.

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, porte parole du Gouvernement

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 814-11.

Arrête :

Article 1er

Sont nommés membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire en qualité de :

1° Personnalités appartenant au Conseil national de l'enseignement agricole

- M. Olivier BLEUNVEN, représentant le SNETAP-FSU ;
- M. Didier LOCICERO, représentant le SGEN-CFDT ;
- M. Jacques MOLIERES, Assemblée permanente des chambres d'agriculture, président de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron ;

2° Représentant d'une collectivité territoriale

- Mme Clotilde EUDIER, vice-présidente du Conseil régional de Normandie.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 13 JUIN 2016

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général de l'enseignement
et de la recherche,

Philippe VINÇON